

Chambres civiles	Semaine de reprise	Modalités de la reprise	Observations
CHAF-	26 mai 2020	Reprise des audiences physiques en rapporteur ou juge unique. Dépôt à l'audience ou avant l'audience.	Annulation des audiences des 12,13,19 et 20 mai. Traitement par dépôt article 8(sur table)
CHAF incidents	25 mai 2020	Par dépôt sur table hors audience	
CHAF Tutelles	Audience du 5 juin reportée au 1 ^{er} mardi de juillet 2020		Convocation par groupe de 2. Audience du 5 juin tutelles transformée en audience CHAF hors tutelles
Civile 1	25 mai Les ordonnances de clôture à venir seront rendues si pas d'opposition des parties.	Audiences physiques de dépôts tenues en rapporteur -	Report à la rentrée de septembre des audiences des 11,12,18 et 19 mai. Les arrêt des affaires mises en délibéré avant le confinement seront rendus courant juin.
Civile 2	25 mai	Audiences physiques de dépôts tenues en rapporteur-	Les arrêts mis en délibéré avant le confinement seront rendus le plus tôt possible, dans la mesure des capacités du greffe. Audience collégiale du 11 mai renvoyée au 28 septembre, sauf 15/4732 au 22 juin Collégiale du 18 mai renvoyée au 12 octobre Rapporteur du 12 mai renvoyée à 1 ^{er} septembre sauf 15/489 17/5722, 19/3090, 20/885 renvoyés au 2 juin.

			Rapporteur du 19 mai renvoyée au 15 septembre.
Commerciale	<p>Report des audiences d'incidents: Du 19 mars au 28 mai 9H Du 2 avril au 4 juin</p> <p>Reprise des audiences Fond : le 25 mai</p>	<p>Audience d'incidents : dépôts de dossiers à l'audience physique</p> <p>Les audiences fond se tiendront en rapporteur. Audience physiques de dépôt prises en rapporteur.</p>	<p>Les arrêts mis en délibéré avant le confinement seront rendus le plus tôt possible dans la mesure des capacités du greffe.</p> <p>Audience du 16 avril renvoyée au 30 septembre</p> <p>Audience du 13 mai renvoyée au 8 juillet</p> <p>Audience du 14 mai renvoyée au 10 septembre Audience du 20 mai renvoyée au 17 septembre</p>
Sociale		A l'exception de la <u>section B reprise des audiences le 25 mai.</u>	
Section A	25 mai		
Section B	11 mai	Section B : Audiences physiques de dépôt dès le 11 mai (ou renvoi)	Pour les sections A, B et C reprise des audiences le 25 mai, tenues physiquement par un conseiller rapporteur à publicité restreinte ou en chambre du conseil, pour dépôts de dossiers (fortement recommandés) avec plaidoiries envisageables selon les conditions de l'audience et du greffe appréciés par le président.
Section C A partir du 25 mai audiences physiques	25 mai	Section C : s'agissant de procédures orales, la présence des parties à l'audience est obligatoire y compris pour les dépôts de dossiers (les avocats pouvant se faire substituer par un confrère).	

Référés PP-Taxes	Reprise des audiences la semaine du 25 mai. Les assignations peuvent être délivrées à compter du 10 juin 2020.	Audiences tenues physiquement(dépôt de dossier recommandé lorsque toutes les parties sont représentées).	Convocation 2 dossiers toutes les 30 minutes.
-------------------------	--	---	---

Chambres pénales	Date de reprise	Modalités de la reprise	Observations
CHAC A	18 mai		
CHAC B	18 mai		
CHAP	Audiences 19 juin et 3 juillet. Reprise normale septembre 9 octobre : appels du TAP.	Annulation de l'audience du 15 mai.	19 juin priorisation des dossiers détenus.
CHINS	Reprise des audiences fond semaine du 25 mai (27 mai). Audience détention les jeudis dès le 11 mai et en juillet les 2,9 et 16 juillet		Audiences fond les 27 mai 10 juin 1 ^{er} juillet et 8 juillet.
CH mineurs	Reprise AE semaine du 25 mai Mineur pénal reprise : 5 juin.		